

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,
Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 26 (1948)

Heft: 4

Artikel: Souvenirs d'un vieux médecin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-723183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Souvenirs d'un vieux médecin

Dans le deuxième numéro trimestriel de votre toujours si intéressante revue „Pro Senectute“ j'ai lu, avec un intérêt tout particulier, le curriculum vitae de M. Camille Ulysse Perret, de La Sagne, auquel le Conseil d'Etat de Neuchâtel avait remis le fauteuil traditionnel, hommage du pays à ceux qui atteignent aux limites extrêmes de la vie humaine. La Sagne était comprise dans le rayon où j'ai pratiqué mon activité médicale de fin avril 1892 à fin décembre 1917. J'ai donc eu le privilège de voir et soigner quelquefois, en plein de son activité, cet aimable centenaire qui me laisse le meilleur des souvenirs. La Sagne possédant un hospice de vieillards dont j'étais le médecin, j'ai eu l'occasion dès les jeunes années de ma pratique de m'initier aux nombreux problèmes que pose cette échéance redoutable: la vieillesse qui pousse hors des cadres de la vie sociale ceux qui naguère étaient des forces agissantes et productives!

Un pas vient d'être fait par les autorités et le peuple suisse, je veux parler de l'AVS. Saluons la avec joie et émotion; mais rendons nous bien compte qu'un large et fécond champ d'activité reste ouvert à la magnifique œuvre „Pour la Vieillesse“ qui besogne et peine parmi nous avec tant de zèle, un dévouement si complet depuis un si grand nombre d'années. En lisant ces quelques souvenirs plus d'un lecteur se rendra compte, peut-être, que l'idéal pour le vieux travailleur qui n'a pu assurer par lui-même ses vieux jours, n'est pas l'entrée dans un asile ou un hospice si bien installé et dirigé qu'il puisse être, mais de rester dans sa famille, at home et sans être à la charge de personne!

Fin avril 1892 — la neige vient de disparaître dans cette haute vallée du Jura neuchâtelois qui, à 1000 m d'altitude s'étend sur une longueur de 17 km et une largeur de 1 à 4 km. A l'ouest le regard est limité par le cirque imposant des rochers du Creux-du-Van qui, suivant l'heure et la luminosité, prennent les teintes les plus variées, quelquefois presque irréelles. Deux villages à la fois industriels et agricoles ont donné leurs noms à la longue vallée; la route cantonale les unit et les relie au grand centre horloger des Montagnes qui tient à honneur de conserver son nom de village malgré ses 34 000 habitants!

Je viens de m'installer, il y a peu de jours aux Ponts-de-Martel, le village le plus important, et une convention me lie avec la commune de La Sagne pour y exercer mon art aux mêmes conditions qu'au siège de mon domicile —

et quelles conditions! la jeune génération médicale en fré-
mirait d'horreur!

Ce matin là, le printemps chantait sa chanson éter-
nellement jeune, le mai venait de s'ouvrir; les cardamines
et les tussilages faisaient vibrer leur vivant coloris; les
alouettes ivres d'air et de soleil chantaient éperduement
leur chanson en trilles harmonieux. Toutefois mes préoc-
cupations étaient d'une autre nature. Le trot rapide de
mon cheval m'emportait vers La Sagne où je devais être
présenté comme nouveau médecin aux sœurs et aux pen-
sionnaires de l'Asile des Vieillards: l'HOSPICE comme le
disait une inscription gravée dans la pierre de taille au
dessus de la porte d'entrée. Cet Hospice, dû à la générosité
d'un ressortissant de la commune enrichi dans la Banque
est un beau grand bâtiment, tout en pierre de taille, pas élé-
gant, évidemment; mais donnant l'impression de „cossu“.

Le Président de la Commission m'introduit et en quel-
ques mots me présente à la sœur directrice, à ses deux
aides et aux quelque 20 pensionnaires des deux sexes,
d'âge variant de 60 à 90 ans, auxquels je devais mon
assistance médicale, chaque fois que les sœurs jugeraient
ma présence nécessaire. C'est donc à partir de ce jour
que je prends contact avec la vieillesse besogneuse et
souvent, pendant tout près d'un quart de siècle, je devais
franchir le seuil de cet établissement hospitalier. Selon la
convention je devais venir à l'Hospice à chaque appel de
la sœur directrice et prodiguer mes soins, au plus près de
ma conscience.

Le contact s'établit assez facilement et peu à peu,
ce qui n'était que „devoir“ devint aussi une grande satis-
faction. Que de figures je devais voir défiler sous mes
yeux! Si parmi les pensionnaires il y avait des vieillards
peu intéressants, déchets de vies manquées, visages por-
tant les stigmates de l'alcool, de l'inconduite, de passions
souvent mal éteintes; il y en avait par contre d'autres

remarquables par leur sérénité, leur foi simple et que l'adversité et les avatars immérités avaient seuls conduits à passer l'arrière automne de la vie dans l'établissement qu'avait prévu pour eux leur généreux concitoyen.

Jusqu'à la fin de mes jours je me souviendrai de ce vénérable nonagénère auquel j'ai pu donner mes soins pendant une dizaine d'années et qui s'est doucement éteint à 95 ans! A part une légère surdité, il avait conservé toute sa lucidité et toutes ses facultés. Que d'heures j'ai passées auprès de son fauteuil! Que de récits pleins de saveur, d'intérêt et souvent du meilleur humour j'ai entendus de sa bouche; car il avait dans les années de sa maturité joué un rôle important dans sa commune et dans son pays. A son contact j'ai appris à respecter profondément des opinions qui n'étaient pas les miennes. Chez ce vieillard quelle droiture d'esprit et quelle loyauté du cœur! Mais aussi quelle sérénité devant les coups du sort, quelle résignation dans une foi simple, pas théologique pour deux sous; mais combien profondément sentie et réconfortante.

Et c'est dans cette diversité d'origine des pensionnaires, dans les antinomies de leurs caractères et de leurs vies passées que gît la grande difficulté que rencontrent les organes administratifs, les sœurs, les médecins dans l'accomplissement de leur tâche auprès de pensionnaires se recrutant dans des milieux aussi dissemblables. Deux souvenirs illustreront ma pensée. Il y avait parmi les pensionnaires de l'Hospice un de ces pauvres êtres comptant parmi les plus tristes déchets de notre pauvre humanité. Quoique pas encore en âge d'être à l'Hospice, la Commune l'avait admis par pitié pour son sort. En suite probablement d'une méningite contractée en bas âge, le développement de son cerveau s'était arrêté. Quoique de stature à peu près normale, sa mentalité et ses facultés étaient celles d'un petit enfant. Il portait sans cesse une bavette qu'il fallait fré-

quemment rechanger à cause d'une salivation exagérée. Son langage était rudimentaire réduit à quelques mots et syllabes qu'il fallait encore connaître. Son principal amusement consistait à découper, avec des ciseaux mousses, des images de vieux livres illustrés voire des catalogues dont il avait toujours ample provision. Il en résultait quelquefois un tel désordre que la sœur était obligée de le gronder. Ses camarades, naturellement parmi les moins intéressants, l'excitaient contre la sœur; aussi un jour que le désordre avait acquis une rare proportion et que la sœur lui eût intimé l'ordre d'avoir à remettre son tiroir dans un ordre parfait, ne fut-elle pas peu surprise d'entendre Armand, en général doux et obéissant murmurer sotto voce: Je me f... bien d'elle, je me f... bien d'elle tandis que la galerie autour s'ébaudissait. Mais qui fut bien surpris, ce furent les instigateurs de la petite et mesquine méchanceté, lorsque la sœur n'ayant pas fait semblant d'avoir entendu le murmure désobligeant, se mit à aider Armand à remettre l'ordre dans son tiroir!

Un jour je suis appelé auprès du président de la Commission de l'Hospice; je le trouve agité, perplexe. Il me tend un article d'un journal d'extrême gauche, „Le Peuple“ de Genève, si je ne fais erreur, dans lequel l'Administration et la sœur directrice de l'hospice des vieillards de La Sagne étaient violemment pris à parti comme des tortionnaires faisant subir aux pensionnaires de cet établissement toutes sortes de sévices, laissant longtemps encore des traces sur leurs corps endoloris. Il s'agissait en réalité d'une pauvre vieille, très âgée, demi-aveugle et dont le système veineux présentait une fragilité tout-à-fait anormale. De ce fait, elle ne pouvait se donner le moindre coup, se cognant quelquefois, dans sa demi-cécité contre un meuble, sans avoir de suite des échymoses plus ou moins étendues; souvent même il se produisait chez elle des échymoses spontanées et plus d'une fois j'en avais vu

se former, sous mes yeux, au moment où, avec toute la délicatesse voulue, je lui avais aidé à changer de position. En rendant le factum je dis: Monsieur le Président, il n'y a qu'une attitude, c'est de porter immédiatement auprès du Juge d'instruction une plainte pénale en calomnie, avec demande reconventionnelle d'une indemnité en argent. Ce fut fait immédiatement et après une longue instruction et l'audition des témoins, parmi lesquels mon témoignage fut évidemment prépondérant, la Commission de l'Hospice obtint gain de cause sur toute la ligne et l'indemnité fut versée dans un petit fonds destiné à procurer quelques agréables distractions à nos vieillards.

Et les années passent! Non seulement j'ai soigné mes „vieux de l'Hospice“; mais je me suis attaché à eux et je les ai aimés, car malgré tout, au fond de chacun d'eux on découvrirait quand même, ce „quid quid divinum“ que déjà le poète latin Ovide signalait dans ces mots:

Os homini sublime dedit
Caelumque tueri jussit
Et erectos ad sidera
Tollere Vultus!

(Il donna à l'homme un visage sublime et lui ordonna de regarder le ciel et de porter ses regards élevés jusqu'aux astres!)

Souvent, bien que l'Hospice ne figurât pas sur la liste de mes visites, les trois jours par semaine où j'étais régulièrement à la Sagne, je m'y arrêtais, en passant, m'informant de la situation, m'entretenant avec la sœur directrice des menus incidents du jour, causant avec les bons vieux que j'avais soignés ou qui étaient en traitement chronique. Une caresse sur les joues d'Armand provoquait un sourire de satisfaction et souvent, en été, lorsque le marchand de primeurs passait, avec son char, l'achat de quelque fruit, cerises pruneaux ou raisin suivant la saison lui ouvrait, d'un large rire de satisfaction, la bouche jus-

qu'aux oreilles et un „ti deteu“, lisez: gentil docteur, me récompensait largement d'un moment perdu.

Et voici que près de 25 ans ont passé! Aujourd'hui la neige en masses compactes recouvre la campagne et me voici de nouveau officiellement dans la grande salle où je me suis trouvé pour la première fois au début de mai 1892, en présence du Président de la Commission, de la sœur directrice et de son aide et de tous les pensionnaires. Ce n'est plus le jeune médecin, à l'entrée de sa carrière qui va être présenté, c'est le praticien mûri par les années et l'expérience, sur les tempes duquel sont déjà quelques fils argentés, qui vient prendre congé de son cher Hospice. Les circonstances l'ont engagé à transporter son domicile et son activité dans une localité plus importante, Le Locle où la clientèle sera moins dispersée et où sa tâche demandera moins d'efforts physiques, surtout en hiver, car pour lui, le ski ce magnifique moyen de transport dans les pays où la neige tombe abondamment, est arrivé trop tard. Il en a usé; mais à 45 ans passés et dame! à cet âge l'élasticité et la souplesse des articulations ne sont plus celles de la prime jeunesse!

Ce n'est pas sans une profonde émotion que je serre les mains tremblotantes tendues vers moi et quand j'entends les voix chevrotantes me dire des remerciements et qu'au nom de tous un me dit: Que Dieu vous bénisse Monsieur le Docteur, c'est le moment de me retirer et, en rentrant chez moi, le cœur oppressé, je puis me dire: Non ces 25 années n'ont pas été des années de labeur inutile et c'est douloureusement qu'en ces jours beaucoup de liens se déchirent!

Dans mon nouveau champ d'activité au Locle il y a aussi un hospice des vieillards; mais plus grand que celui de La Sagne puisqu'il peut recevoir jusqu'à 78 pensionnaires. Les divers postes officiels de la localité se répartissaient entre les 5 médecins en un turnus d'une année

pour la Crèche, le dispensaire, l'Asile des Billodes et l'Hospice des vieillards et de 3 ans pour l'hôpital où une certaine continuité ne présentait que des avantages. Au cours des 11½ années de pratique j'ai occupé le poste de l'hospice des vieillards 2 ans et, en plus grand, il m'a été donné d'y faire les mêmes expériences que dans mon hospice de La Sagne. Les mêmes éléments s'y retrouvaient et les mêmes conditions. Outre les stigmates vicieux dont j'ai parlé ci-dessus on peut dire que trois grands défauts caractérisent la vieillesse: L'égoïsme et souvent un égoïsme féroce; l'avarice qui est bien leur défaut le plus paradoxal comme dit Cicéron dans son De Senectute: on ne peut rien imaginer de plus absurde que d'augmenter les provisions du voyage à mesure qu'il reste moins de chemin à parcourir! et enfin le minoséisme qui est cette difficulté croissante qu'on éprouve avec les années à s'adapter aux choses nouvelles. Se complaire dans les regrets du passé, être le *Laudator temporis acti*, c'est agacer et ennuyer la jeune génération et c'est s'interdire à soi-même l'appréciation juste et saine de l'évolution du monde et des idées.

Et maintenant je pourrais encore évoquer un monde de souvenirs relatifs aux vieillards que j'ai soignés dans la clientèle privée. J'en ai connu de détestables et des acrimonieux; mais j'en ai connu et soigné de délicieux et dont le contact était une leçon et un réconfort. Je me souviendrai toujours de cette bonne grand-maman de La Sagne. Elle me tutoyait, comme le pasteur, nous considérant comme ses petits-fils. Elle avait eu une vie orageuse. Son mari avait été tué dans le putsch royaliste de 1856, la laissant veuve avec 10 enfants en bas âge. Elle avait une petite pension sur la cassette particulière du roi de Prusse, qu'elle a fidèlement touchée jusqu'à sa mort. A l'âge de 86 ans elle fit une pneumonie lobaire classique et j'avais fait un pronostic très réservé. A ce moment là

l'arsenal thérapeutique était encore bien rudimentaire! Pas de sulfamidés, pas de pénicilline. Néanmoins sa forte constitution et Dieu aidant, elle fit au septième matin sa crise classique aussi et entra rapidement en convalescence. Une quinzaine de jours plus tard elle était remise et à ma dernière visite, attirant ma tête à elle, elle me dit: Oh! vois-tu, tu m'as trop bien soigné, il faut que je t'embrasse, et j'avoue avoir reçu dans ma vie des baisers moins doux que celui de cette bonne octogénaire. Dans le contact avec les vieillards, surtout ceux qui doivent entrer dans un asile ou dans un hospice, il faut savoir beaucoup comprendre et avoir sans cesse présents à l'esprit ces mots de Sénèque: „Homo sum et nihil humani a me alienum puto.“

Et maintenant, depuis l'introduction de la Loi sur l'assurance vieillesse, l'œuvre de Pro Senectute devient-elle superfétatoire ou inutile? Je suis loin de le croire. La Loi a encore beaucoup d'imperfections qui ne se reconnaîtront et ne s'amélioreront qu'à la longue et à la pratique. Actuellement encore combien de vieillards qui ne peuvent pas même bénéficier des dispositions transitoires de la Loi, et dans l'avenir pour combien d'entre eux Pro Senectute sera l'amie consolatrice et bienfaisante apaisant les soucis de ce que les Anciens appelaient: La vieillesse ennemie! Et maintenant pour moi, au jeune médecin de 1892, au praticien en pleine maturité de 1917 a succédé le vieillard de 1948 qui dépasse d'une année déjà la limite extrême que l'Écriture assigne à la vie de l'homme et maintenant je puis mieux encore comprendre et compatir avec ceux dont l'âge a brisé l'outil dans la main!

On a dit que le souvenir ne vaut pas l'espérance; c'est vrai; mais même au grand âge si l'on sait se dépouiller de l'égoïsme, ne peut-on encore penser à la gracieuse légende de la boîte de Pandore au fond de laquelle, tout au fond, gît: L'ESPERANCE?

Dr. N. Huguenin, Genève.